

Pour leur part, les propriétaires de forêts privées ont fait part de leur mécontentement à l'égard des paiements reçus pour leurs ventes de bois. Ainsi, ils soutiennent que le gouvernement provincial, propriétaire de la plupart des étendues forestières publiques, les soumettrait à une concurrence déloyale, étant donné les faibles montants versés par les compagnies forestières afin d'obtenir des droits de coupe. En conséquence, les propriétaires de forêts privées voient leur marge de profit diminuer, puisqu'ils doivent vendre leur bois pour une somme qui ne tient pas compte de divers investissements et dépenses, dont le coût d'achat des boisés ainsi que le paiement des taxes.(1)(2)

Pour Réjean Lévesque, directeur du Comité d'adaptation communautaire de Gaspé-Nord, le gaspillage actuel, découlant de l'obtention du bois équarri, incite les scieries à devenir des concurrentes féroces face aux propriétaires de boisés désirant vendre leur bois aux usines de pâtes et papiers. En effet, compte tenu des méthodes actuellement utilisées, environ 25 % du bois de sciage se retrouve sous forme de copeaux disponibles pour la fabrication de produits de pâtes et papiers. Or, au dire de M. Lévesque, il existerait un marché aux États-Unis pour du bois transformé de petites dimensions (1 po sur 2 po à 1 po sur 6 po). Le bois récupéré à cette fin des scieries verrait sa valeur augmenter de 28 dollars la tonne, en sus des 78 dollars la tonne offerts pour le bois sous forme de copeaux. Ainsi, tout en réduisant l'approvisionnement des usines de pâtes et papiers en faveur des propriétaires de forêts privées, la diversification des produits des scieries entraînerait la création d'emplois liés à la production de biens ayant une valeur ajoutée plus élevée.(3)

---

(1) Jean-Marc Drolet, Office des producteurs de bois de la région de Québec, fascicule n° 49, le 23 octobre 1985, p. 33.

(2) Réjean Lévesque, Comité d'adaptation communautaire de Gaspé-Nord fascicule n° 50, le 24 octobre 1985, p. 66.

(3) Ibid., p. 64-65 et 69.